

## Questions orales

[Traduction]

## DEMANDE DE RÉTRACTION

**M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon):** Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser. Le ministre ne reconnaît-il pas que ses propos racistes sont indignes du ministre de l'Immigration du Canada et qu'ils...

**Des voix:** Règlement!

**M. Crosbie:** Rétractez-vous.

**M. le Président:** Je demanderais aux députés de modérer leur enthousiasme. Le député n'ignore pas qu'à l'exception de nos autochtones, la plupart de nos familles sont venues d'un autre pays et qu'il est très insultant de traiter de raciste un de ses concitoyens ou un de ses collègues. Je demanderais au député de se rétracter.

**M. Epp (Thunder Bay—Nipigon):** Monsieur le Président, si j'ai laissé entendre qu'une personne était raciste, je retire tout ce que j'ai pu dire. Ce qui me préoccupe, ce sont les remarques ayant une connotation raciste.

**Des voix:** Règlement!

**M. le Président:** Le député peut certainement formuler sa question de façon à ne pas froisser les sensibilités et à respecter la dignité de cet endroit ainsi que l'esprit de coopération et de tolérance auxquelles le Canada doit sa prospérité et qui en font l'un des pays les plus heureux au monde.

**M. Epp (Thunder Bay—Nipigon):** Monsieur le Président, je désire simplement savoir si le ministre reconnaît que ses paroles peuvent être insultantes pour les Canadiens. Ne voit-il pas qu'il doit les retirer s'il ne veut pas perdre la face aux yeux de la population de tout le pays?

**L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, je vais répondre dans la première langue de mon collègue. J'ai employé le mot français «déranger». Cela peut se traduire en anglais par «disturb», «bother» ou «touch». J'ai dit que ma région n'était pas dérangée par l'immigration. Cela ne veut pas dire que ce soit une bonne chose. Cela veut dire que la région n'a pas été touchée par l'immigration. Encore une fois, j'espère que mon collègue et ami comprendra que nous n'avons pas le droit de politiquer au sujet d'une question à laquelle toutes les communautés du pays attachent beaucoup d'importance. Il reconnaîtra, j'espère, que je n'ai pas le droit de politiquer au sujet de ce genre de question.

**Des voix:** Bravo!

[Français]

## LES ALLÉGATIONS PRÉSUMÉES DU MINISTRE

**M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis):** Monsieur le Président, alors je vais tenter d'une manière différente et beaucoup plus calme peut-être... Samedi soir, le 17 janvier, lors de l'émission «La politique fédérale» à Radio-Canada, et dont le contenu a été repris dans un article du journal *The Gazette*

vendredi, le 23 janvier, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration décrivait la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean comme... et je le cite:

... une enclave francophone protégée depuis longtemps, 300 000 francophones, non dérangés par l'immigration ou par la présence d'autres réalités dans le pays. C'est donc d'une pureté sur le plan démographique.

Je demande au ministre, et ce n'est pas l'habitude de Marcel Prud'homme de faire de la démagogie avec les questions de francophones et d'anglophones, mais je veux... Si vous préférez, je vais la laisser poser par d'autres députés, vous verrez que ce sera très différent. Je la pose à ma manière.

Comment peut-il concilier de tels propos avec ses responsabilités de ministre de l'Immigration? Comment le ministre de l'Immigration peut-il dire que l'immigration dérange, parce que moi, je l'ai compris comme cela en français? J'ai lu le texte anglais, mais en toute honnêteté pour le ministre et pour ces questions qui nous préoccupent, j'ai revu le texte de Radio-Canada en français une douzaine de fois, et je l'ai compris comme cela. Ma question est la même.

**L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, la langue française est faite de telle façon qu'on pourrait utiliser différents mots pour décrire, je dis bien décrire, une situation. Il est très évident que dans mon esprit, lorsque je décris la région à laquelle j'appartiens comme n'ayant pas été dérangée, étant donné l'importance des fonctions que j'occupe, l'immense respect que j'ai pour l'ensemble des communautés culturelles de ce pays, pour l'ensemble de ce pays qui a été bâti par l'immigration, et la délicatesse avec laquelle, je pense, je traite actuellement la question des réfugiés, disant encore hier soir concernant les Chiliens que ce pays devait être toujours capable de rester ouvert à ces communautés, comment dans une émission de télévision pourrais-je tenter de décrire une région en disant: Elle a heureusement été protégée contre l'immigration?

Je pense qu'on doit me reconnaître une constance au niveau des opinions que j'ai émises depuis deux ans concernant mes collègues de cette Chambre qui appartiennent à différentes communautés culturelles. J'ai décrit une région. En décrivant cette région, j'ai signifié qu'elle n'avait pas été touchée par l'immigration, c'est d'autant plus vrai que c'est une région qui est à 99 p. 100 francophone.

## LA PRÉSUMÉE RÉFÉRENCE DU MINISTRE À LA PURETÉ DÉMOGRAPHIQUE

**M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis):** Monsieur le Président, je pense que je connais aussi bien le Québec et la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean que le ministre. Alors, je pense que tout le monde le reconnaîtra. Mais comment le ministre ne peut-il pas reconnaître que c'est une erreur que de parler de...

**Une voix:** La question!

[Traduction]

**Des voix:** La question!